

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue à l'hôtel de ville de Chertsey, le lundi 15 juin 2015, à 19 h 30.

Présents : M. Michel Surprenant, maire
M. Camille Solomon, conseiller
M^{me} Annie Poitras, conseillère
M. Michel Robidoux, conseiller
M^{me} Diana Shannon, conseillère
M. Gilles Côté, conseiller
M. Robert Lacombe, conseiller

Est également présent :
M. Pierre Mercier, directeur général et secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Moment de silence
3. Période de questions portant sur l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes
6. Ministère des Transports (MTQ) - Reddition de comptes - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
7. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté du 31 décembre 2014
8. Ministère de la Culture et des Communications - Demande d'aide financière - Développement des collections de la bibliothèque
9. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) - Années 2014 à 2018 - Acceptation des conditions
10. Dunton Rainville, avocats - Majoration du taux horaire pour les services professionnels
11. Mandat Services conseils Ghyslain Robert - Préparation du devis technique pour achat camion autopompe incendie
12. Achat de gravier concassé - Les Entreprises Roland Morin inc.
13. Achat et installation de lumières de rue - Année 2015
14. 6660, route 125 - Acceptation de la subvention
15. Autorisation d'assistance - Congrès annuel FQM
16. Demande d'arrêt routier - Centre communautaire de la Ouareau - 4 juillet 2015
17. Demande de modification de zonage - 3185, chemin de l'Église - Transfert au CCU
18. Période de questions - Dérogation mineure
19. Demande de dérogation mineure - 3490, chemin du Lac-Brûlé
20. Autorisation de paiement - Pierre Desmarais Expert Conseil - Réfection de chemins et traitement du manganèse
21. Adoption des comptes fournisseurs
22. Dépôt de l'état des activités financières
23. Rectifications budgétaires
24. Dépôt de rapports
25. Direction des communications - Orientations stratégiques et description de tâches
26. Le maire vous informe
27. Période de questions
28. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, M. Michel Surprenant.

2. Moment de silence

La séance débute par un moment de silence.

3. Période de questions portant sur l'ordre du jour

4. Adoption de l'ordre du jour

2015-157

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que l'ordre du jour de cette séance soit adopté, tel que modifié par l'ajout du point 25.

5. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes

2015-158

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 19 mai et de l'ouverture de soumissions du 8 juin 2015, tels que rédigés.

6. Ministère des Transports (MTQ) - Reddition de comptes - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé à la municipalité une compensation de 270 775 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS,

2015-159

il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que la municipalité de Chertsey informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

7. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté du 31 décembre 2014

2015-160

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M^{me} Diana Shannon et résolu unanimement que l'excédent de fonctionnement non affecté du 31 décembre 2014 soit affecté au fonds général de l'exercice financier 2015, jusqu'à concurrence d'un montant de 510 000 \$, et ce, afin de compenser pour des dépenses non prévues au budget initial.

8. Ministère de la Culture et des Communications - Demande d'aide financière - Développement des collections de la bibliothèque

2015-161

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M^{me} Annie Poitras et résolu unanimement que la municipalité dépose au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine une demande d'aide financière, dans le cadre de l'Aide aux projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes.

Le maire, M. Michel Surprenant, est le mandataire autorisé et M^{me} Monique Picard, directrice du Service loisirs et culture, est la personne responsable et interlocutrice de la municipalité dans le cadre de cette demande.

9. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) - Années 2014 à 2018 - Acceptation des conditions

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

POUR CES MOTIFS,

2015-162

il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

10. Dunton Rainville, avocats - Majoration du taux horaire pour les services professionnels

2015-163

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que le taux horaire applicable pour les services professionnels fournis à la municipalité par la firme légale Dunton Rainville soit majoré à 230 \$, et ce, à compter du 20 mai 2015.

11. Mandat Services conseils Ghyslain Robert - Préparation du devis technique pour achat camion autopompe incendie

2015-164

Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que la municipalité accepte la proposition de la firme Les Services conseil Ghyslain Robert, au coût de 3 400 \$ (taxes en sus), pour la préparation du devis technique et l'assistance requise en regard de l'achat d'un camion autopompe pour le Service de sécurité incendie.

Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.

12. Achat de gravier concassé - Les Entreprises Roland Morin inc.

2015-165

À la suite de l'ouverture de soumissions du 8 juin 2015, il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement de procéder à l'achat d'une quantité approximative de 7 500 tonnes métriques de gravier concassé (mg20) au prix de 13,85 \$ la tonne métrique, incluant livraison, redevances et toutes taxes applicables, du plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises Roland Morin inc.

Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.

13. Achat et installation de lumières de rue - Année 2015

2015-166

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement de procéder à l'achat et l'installation de six (6) lumières de rue et d'autoriser, à cette fin, une dépense approximative de 8 000 \$. Ce montant fera l'objet d'un emprunt au fonds de roulement pour une période de deux (2) ans.

Les emplacements pour l'installation des lumières sont les suivants :

- 260, rue des Cygnes
- 7475, avenue du Curé-Paré
- 1660, avenue du Cap
- 207, chemin du Lac-Paré
- angle 2^e Rue et chemin du Lac-Brûlé, angle chemin de l'Église et avenue Iris, avenue Lussier (déplacement)
- angle chemin de la Rivière et chemin Marie-Reine-des-Coeurs

14. 6660, route 125 - Acceptation de la subvention

ATTENDU QUE la municipalité a déposé, auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs en date du 3 mars 2014, une demande d'aide financière dans le cadre du programme ClimatSol, pour le projet de caractérisation du terrain situé au 6660, route 125, et ceci, afin de répondre aux exigences du Ministère;

14. 6660, route 125 - Acceptation de la subvention (suite)

ATTENDU QUE le terrain visé est contaminé à des niveaux qui dépassent les critères prévus à la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques;

ATTENDU QUE des travaux sont requis afin de permettre la réutilisation du terrain visé et que ces travaux sont admissibles à une aide financière dans le cadre du programme ClimatSol;

ATTENDU QUE le ministre a confirmé à la municipalité, dans sa lettre du 31 mars 2015, son intention d'accorder une aide financière.

POUR CES MOTIS,

2015-167

il est proposé par M^{me} Annie Poitras, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que la municipalité accepte l'aide financière de 11 957 \$ du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques, dans le cadre du projet de réhabilitation du terrain situé au 6660, route 125 à Chertsey, portant le numéro de lot 3 901 489, cadastre du Québec. L'aide financière est calculée en fonction de l'estimation des coûts admissibles par la municipalité, soit 23 914 \$.

À cet effet, la municipalité mandate la firme Groupe ABS, afin de préparer et réaliser les études de caractérisation environnementale de site (phase II et III), conformément à l'offre de service du 28 mai 2014, au montant de 23 914 \$ (taxes incluses). La part municipale, au montant de 11 957 \$ (taxes incluses), fera l'objet d'une affectation aux résultats de l'exercice de l'excédent de fonctionnement cumulé non affecté.

Le maire et le directeur général sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente avec le MDDELCC.

15. Autorisation d'assistance - Congrès annuel FQM

2015-168

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement d'autoriser les conseillers, M. Robert Lacombe et M. Michel Robidoux, à assister au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), qui se tiendra au Centre des congrès de Québec les 24, 25 et 26 septembre 2015. Le coût d'inscription de 799,08 \$ (taxes incluses) par membre, ainsi que les frais d'hébergement, de repas et de déplacement, sont assumés par la municipalité.

Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.

16. Demande d'arrêt routier - Centre communautaire de la Ouareau - 4 juillet 2015

2015-169

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement de consentir à la requête du Centre communautaire de la Ouareau, à l'effet d'autoriser un arrêt routier le 4 juillet prochain à l'intersection des rues de l'Église et Principale, dans le but d'amasser des dons pour financer la tenue de leur fête familiale annuelle.

- 2015-170
17. Demande de modification de zonage - 3185, chemin de l'Église - Transfert au CCU
- Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que la demande de modification de zonage de M^{me} Danielle D. Limoges et M. Michel Limoges, relative au 3185, chemin de l'Église (érablière du Domaine des Cerfs), soit transmise au comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandations.
18. Période de question - Dérogation mineure
- Le conseil prend en considération l'avis de toute personne intéressée avant de rendre une décision relativement à la demande de dérogation mineure ci-après mentionnée :
- 2015-171
19. Demande de dérogation mineure - 3490, chemin du Lac-Brûlé
- Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **refuse** la demande de dérogation mineure de M. Alain Charron, en ce qui concerne la bande de protection riveraine du futur bâtiment principal à 12,2 mètres de la propriété située au 3490, chemin du Lac-Brûlé.
- 2015-172
20. Autorisation de paiement - Pierre Desmarais Expert Conseil - Réfection de chemins et traitement du manganèse
- Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement de procéder au paiement d'un montant de 2 609,94 \$ (taxes incluses) à la firme Pierre Desmarais Expert Conseil inc., dans le cadre des travaux réalisés pour la réfection des chemins des Monts, de la Grande-Vallée et Marie-Reine-des-Cœurs et pour le traitement du manganèse.
- Cette dépense est financée par le Programme de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018.
- 2015-173
21. Adoption des comptes fournisseurs
- Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement d'autoriser les déboursés effectués pour le mois de mai 2015 au montant de 510 887,29 \$, tels que déposés par le directeur général et secrétaire-trésorier, dont la liste est incluse en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante. Ces déboursés concernent les comptes fournisseurs, les chèques de salaires et les paiements via Internet pour le mois courant.
- Le conseil accepte la liste des comptes à payer au 31 mai 2015, au montant de 1 287 207,08 \$ et en autorise le paiement.
- Conformément aux dispositions du 3^e alinéa de l'article 5 du règlement 414-2011, le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses effectuées et autorisées par les directeurs de service dans le cadre de leur délégation.

Pierre Mercier, directeur général et secrétaire-trésorier

22. Dépôt de l'état des activités financières

Le directeur général dépose au conseil municipal l'état des activités financières pour la période du 1^{er} au 31 mai 2015.

23. Rectifications budgétaires

2015-174

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement d'accepter les rectifications budgétaires, telles que préparées et incluses en annexe du présent procès-verbal.

24. Dépôt de rapports

Dépôt est fait au conseil des rapports des comités suivants :

- Aménagement du territoire, urbanisme, loisirs et culture.
- Finances, environnement, gestion matières résiduelles et Internet haute vitesse.
- Travaux publics, sécurité publique, service incendie et développement économique.
- Communications, développement communautaire et relations de travail.

25. Direction des communications - Orientations stratégiques et description de tâches

2015-175

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que le conseil adopte le document déposé par le comité des communications, du développement communautaire et des relations de travail, intitulé « Orientations stratégiques et description des tâches de la direction des communications de Chertsey ».

26. Le maire vous informe

Le maire informe les citoyens des dossiers en cours.

27. Période de questions

On compte 19 personnes dans l'assistance.

28. Levée de la séance

2015-176

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que la séance soit levée à 20 H 30.

Directeur général

Maire